

Mairie DE MONTAGNY-LES-LANCHES



1 place de la mairie- 74600 MONTAGNY-LES-LANCHES

Téléphone : 04.50.46.71.27 – Télécopie : 04.50.46.68.89

Email : mairie@montagny-les-lanches.fr – site : www.montagny-les-lanches.fr

Le 10 juillet 2020

SERVICES PERISCOLAIRES 2020/2021

Pour l'inscription de votre (vos) enfant(s) aux services périscolaires (*restaurant, garderie périscolaire*), pour l'année 2020/2021, vous devez remplir et **retourner** en mairie **le dossier joint complet AVANT le 25 AOÛT 2020.**

La rentrée des élèves a lieu le mardi 1^{er} septembre 2020.

A ce jour, nous ne connaissons pas les conditions et protocoles sanitaires à respecter, liés au covid-19.



RESTAURANT : vous devez IMPERATIVEMENT commander les repas au plus tard le jeudi avant 9h pour la semaine suivante sur le site de 3D OUEST à l'adresse : www.logicielcantine.fr.montagnyleslanches

exemples

- ✓ commande repas et garderie **AU PLUS TARD le jeudi 27 août 2020 avant 9h** pour la semaine du 1^{er} au 4 septembre 2020
- ✓ commande repas et garderie **AU PLUS TARD le jeudi 29 octobre 2020 avant 9h** pour la semaine du 2 au 6 novembre 2020

Pour les nouvelles familles, vous recevrez ultérieurement par email votre identifiant et mot de passe vous permettant de passer vos commandes.

Pour les « anciennes » familles, les mêmes identifiant et mot de passe seront utilisés si pas de changement d'adresse mail.

Si une famille n'a pas d'accès internet, les réservations sont possibles en mairie.

Les **commandes** de repas sont **impératives** : un repas non commandé ne peut pas être servi !

Pour la garderie, les réservations sont souhaitées mais non obligatoires ; un enfant peut être accueilli sans réservation préalable.



GARDERIE : une garderie périscolaire fonctionne pour les enfants scolarisés à l'école maternelle et primaire de la commune

- le matin de **07 h 45 à 08 h 30**
- le soir de **16 h 30 à 18 h 30.**

Les réservations se font de la même manière que pour la cantine.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous comptons sur votre compréhension et votre diligence en vous priant d'agréer l'expression de nos meilleures salutations.

Le Maire,
Monique PIMONOW



Mairie fermée du
1^{er} au 16 août 2020

Documents joints

- dossier d'inscription / enfant **à retourner en mairie avant le 25 août 2020**
- accusé de réception du règlement intérieur **à retourner en mairie**
- règlement intérieur **à conserver**